



CONTAMINES
MONTJOIE

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 074-217400852-20230323-DEL2023013-DE

COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-TROIS MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 17 MARS 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Florian GIBIER, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ

ABSENTS EXCUSES : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Elisabeth Mollard), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François Barbier), Marie-Noëlle LAVERTON

ABSENTS : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

DEL2023-13

Rapporteur : Michel BELIN

Après adoption des Comptes Administratifs 2022, il est proposé d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget principal, de la manière suivante :

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2022 de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2022, les résultats s'établissent ainsi :

<u>Fonctionnement :</u>	
Dépenses (a)	5 965 193,00
Recettes (b)	7 479 884,06
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	1 514 691,06
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	1 752 002,56
Résultat de clôture 2022 (e=c+d)	3 266 693,62

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	
	Excédent N-1 d'investissement (b)	179 332,96 €
	Excédent	1 899 050,08
Dépenses	Dépenses N (d)	2 909 929,08
	Déficit N-1 investissement (e)	
	Dépenses totales (f=d+e)	2 909 929,08
Solde d'exécution (g=c-f)		-1 010 879,00
Restes à réaliser	Recettes	165 599,09
	Dépenses	383 790,91
	Solde (h)	-218 191,82
Besoin de financement de l'investissement (i=g+h)		-1 229 070,82

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats de clôture 2022	
Excédent de fonctionnement	3 266 693,62
Besoin de financement de l'investissement (avec RAR)	-1 229 070,82
Résultat global de clôture	2 037 622,80

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation du résultat 2022 sur BP 2023	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté recette d'investissement)	1 229 070,82 €
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 Report à nouveau (recettes)	2 037 622,80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (Déficit, dépenses)	-1 010 879,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Vu l'avis des commissions des finances des 26 janvier 2023, 6 et 28 février 2023,

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- D'AFFECTER le résultat de l'exercice 2022 sur le BP 2023 comme suit :

Affectation du résultat 2022 sur le BP 2023	
Au compte 1068 (recette d'investissement)	1 229 070,82 €
Au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté Report à nouveau (recettes de fonctionnement)	2 037 622,80 €
Au compte 001 Déficit d'investissement reporté (Dépenses d'investissement)	1 010 879,00 €

En Mairie, le 23 mars 2023
Le secrétaire de séance,
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 23 mars 2023

ID : 074-217400852-20230323-DEL2023013-DE

S²LOW